

CABINET
< Bxxxx Nxxxxx >
AVOCATE
< XXXXXXXX STREET SUITE 801 >
NEW YORK NEW YORK 10018
TEL 212 <XXX> <XXX> FAX <XXX> <XXX> <XXX>

Le 18 mai 2018

Monsieur le Procureur de la République
Tribunal de Grande Instance de Nantes
Quai François Mitterrand
44921 NANTES Cedex 9
FRANCE

Réf. <Rxxxxxxx> contre <Rxxxxxxx>
Index N° <XXXXXXXXXX>

Cher Monsieur,

En 2001, j'ai représenté <Fxxxxxxx> <Dxxxxxxx> dans sa requête en divorce uncontested. La cour a rendu un jugement de divorce le <XX> octobre 2018. Autant que je sache, l'enregistrement d'un jugement de divorce au greffe de la cour suprême de l'état de New York est définitif si aucune action pour rouvrir la procédure n'est intentée dans l'année qui suit l'enregistrement d'une ordonnance par défaut.

Je certifie donc par les présentes qu'il n'a pas été fait appel du jugement de divorce ci-dessus et que le délai pour faire appel a expiré.

Sincèrement votre

[signature apposée]

<Bxxx> <Nxxx>